

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etagé Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

69231CA

Déclaration de Maladie : N° P19-0021907

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 418 2 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AMBI RAHHAL Date de naissance :

Adresse : SALMIA F Rue 32 RUE N° 07

Tél. : 077 3 156 717 Total des frais engagés : 200.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/3/2021

Nom et prénom du malade : Abdi Daoudi Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 23/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : Abdi Daoudi

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| 33/02/2021 | | Q Gastro | | Dacteur Zinedine JAHOUNI DIABETOLOGUE NUTRITIONNISTE Rue des Capitaines Arenil - Casablanca 06/03/2023 45 |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|--|------|-----------------------|
| | | |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|----------|------------------------------|------------------------|
|  Dr. Zohir Mahi 9 Boulevard Al Joulane, Sfax Ben Maktouf Tél: 05 21 55 51 89 | 25/03/21 | 850 + 150 | 1000,00 |

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the center and 8 at the corners. A vertical line labeled 'D' on the left and 'G' on the right passes through the center of the arch. A horizontal line labeled 'B' at the bottom passes through the center of the arch. The teeth are numbered as follows: upper arch (D side to G side): 4, 5, 6, 7, 8, 1, 2, 3; lower arch (G side to D side): 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISÉ ET SACHETÉ PAR PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Zineb SLAOUI DIOURI
ENDOCRINOLOGUE - DIABETOLOGUE
NUTRITIONNISTE
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca
Sur Rendez-vous



الدكتورة زينب السلاوي الديوري
اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء
بالموعد

Casablanca, le : 23 - 3 - 2021 الدار البيضاء، في :

ANRI RATHAL

Glycémie à jeun
MDSC

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALIMA
N° 9, Boulevard Al Joulane, Salima 2
Bab Msik Casablanca
Tél : 05 22 35 51 89

Dr. Zineb Mahi
ENDOCRINOLOGUE - DIABETOLOGUE
NUTRITIONNISTE
40, Angle Rue des Hôpitaux
et Rue Dubreuil - Casablanca
Tél : 05 22 20 23 45 / 05 22 48 27 75

مختبر التحاليل الطبية السالمية

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

DR. ZOHIR MAHI

Ex. Biologiste à CHU-Casablanca



د. زهير ماحي

إحصائي سابق

بالمراكز الإستشفائية ابن رشد بالدار البيضاء

CASABLANCA le: 25/03/2021

FACTURE N° 1110/21

Médecin

Docteur ZINEB SLAOUI DIOURI

Nom du patient

MR AMRI RAHAL

Examens

- HBA1C- GLY

Cotation

B 150

Montant

200,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: DEUX CENT DIRHAMS



Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, Le Samedi de 8h à 12h30

N°9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik - Casablanca - Tél/Fax : 05 22 55 51 89 - Email : laboratoire.salmia2@gmail.com

IF : 40438912 - INPE : 093061497 - ICE : 001621359000086 - Prélèvement à domicile sur RDV : 06 64 08 10 80

مختبر التحاليل الطبية السالمية

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

DR. ZOHIR MAHI

Ex. Biologiste à CHU-Casablanca



د. زهير ماحي

إحصائي سابق

بالمراكز الإستشفائية ابن رشد بالدار البيضاء

Prélèvement du : 25/03/2021 à 08:36

Résultats édités le: 25/03/2021



Prescripteur: Docteur ZINEB SLAOUI DIOURI

MR AMRI RAHAL

Dossier N° 21A450

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE (Roche-cobas c311)

GLYCEMIE A JEUN : 1,2 g/l (*) 0,7 à 1,1 g/l
(enzymatique à l'hexokinase ROCHE C 311) 6,7 mmol/l 3,9 à 6,1 mmol/l

Antécédent du 30/01/21 - 08:30 : 1,3 g/l

Valeur normal pour femme enceinte:

0.7 g/l à 0.95 g/l

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c : 6,60 % (*) 4,00 à 6,00 %
(BIORAD D10:chromatographie HPLC)

interprétation HbA1c chez un diabétique

4-6%: très bon équilibre glycémique

6.1-8%: bon équilibre glycémique

>8%: Mauvais équilibre glycémique

Total de pages: 1



Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, Le Samedi de 8h à 12h30

N°9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik - Casablanca - Tél/Fax : 05 22 55 51 89 - Email : laboratoire.salmia2@gmail.com

IF : 40438912 - INPE : 093061497 - ICE : 001621359000086 - Prélèvement à domicile sur RDV : 06 64 08 10 80